



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CMF MANCHE EST – MER DU NORD

Observatoire national de l'éolien en mer

21 octobre 2022

L'Observatoire national de l'éolien en mer

Présentation générale

Un **Observatoire national de l'éolien en mer** est annoncé en août 2021 :

- Doté d'un budget de **50 M€ sur 3 ans**
- Officiellement **mis en place le 8 avril 2022** par :
 - La **DGEC**, la **DGALN**, la **DGAMPA**
 - Avec l'appui de **l'OFB** et de **l'Ifremer**

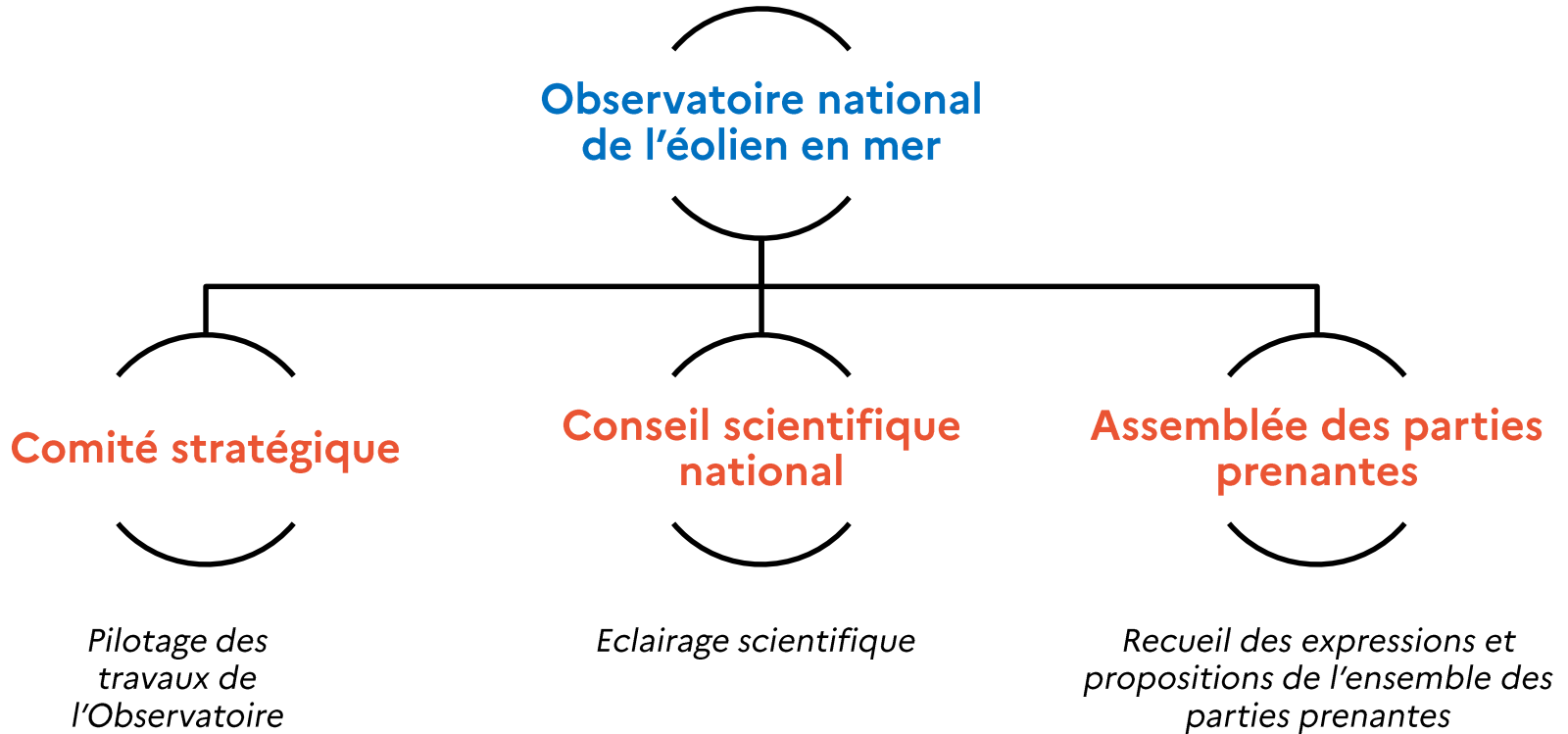


Les missions confiées à l'Observatoire permettront **d'éclairer le débat public et la décision politique relatifs au développement de l'éolien en mer** :

- **Regrouper, valoriser et rendre accessibles les connaissances qui existent déjà**, y compris le retour d'expérience des parcs à l'étranger
- **Acquérir des connaissances complémentaires sur le milieu marin ainsi que sur les interactions entre les éoliennes et la biodiversité marine** (y compris la réduction des impacts)
- **Contribuer à définir une méthodologie nationale scientifique pour l'évaluation et le suivi des impacts environnementaux des parcs**

L'Observatoire national de l'éolien en mer

Organisation

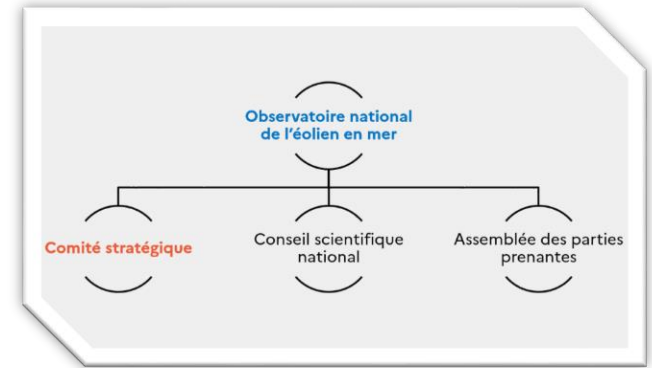


L'Observatoire national de l'éolien en mer

Organisation – comité stratégique

Le **Comité stratégique** doit **piloter les travaux de l'Observatoire** en fixant le programme des travaux à mener et ses modalités de mise en œuvre.

- Présidé conjointement par : **DGEC + DGALN + DGAMPA + avec l'appui de l'OFB et de l'IFREMER**
- Créé **début 2022**
- **Associe un représentant d'une DIRM (NAMO ou MEMN) et d'une DREAL (Occitanie ou PACA)** afin de faciliter la transmission des besoins des services déconcentrés et des façades au sein de ce comité



Le comité s'est déjà réuni deux fois :

- Le 8 avril 2022 pour préciser les missions et l'organisation de l'observatoire et acter le lancement d'une première série d'études prioritaires pour l'année 2022
- Le 8 juillet 2022 pour suivre l'installation de l'Observatoire et les travaux en cours
 - La prochaine réunion est prévue pour la fin de l'année (date à fixer).

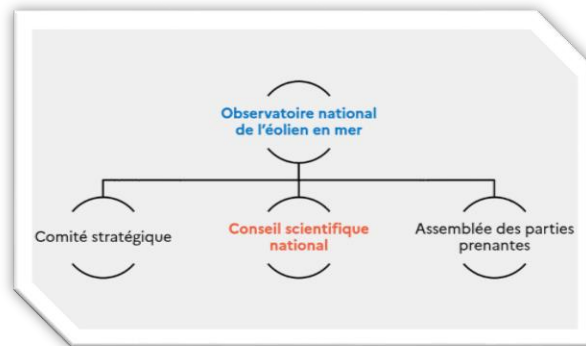
L'Observatoire national de l'éolien en mer

Organisation – conseil scientifique

Le [Conseil scientifique national](#) est animé par l'OFB et l'IFREMER et est composé d'une vingtaine de scientifiques reconnus, nommés pour leurs compétences spécialisées ou transversales.

Le Conseil scientifique national doit :

- **Apporter l'éclairage scientifique** nécessaire à la réalisation des missions de l'Observatoire.
- **Se prononcer sur les programmes d'acquisition de connaissances envisagés et le suivi des parcs.**
- se réunir sur **saisine du COSTRAT.**
- **travailler en lien étroit avec les différents conseils scientifiques de façade.**



Les modalités d'interaction restent encore à définir mais la [participation d'un membre de chaque conseil scientifique de façade dans le conseil scientifique national](#) permet d'établir un premier lien.

Dates clés :

- Prochainement mis en place ; la composition devrait être fixée en novembre
- Installation de l'instance prévue en novembre ou décembre 2022

L'Observatoire national de l'éolien en mer

Organisation – conseil scientifique

Thématiques transversales

Approche écosystémique, réseaux trophiques, cumul des effets des activités en milieu côtier, science de la durabilité

Connaissance globale des impacts des EMR sur la biodiversité marine et connaissance des observatoires étrangers

Changement global (toutes pressions IPBES et vision écosystémique)

Sociologie, homme/nature

Monitoring environnemental, connaissance des réseaux de suivi

Technologies éolien offshore

Traitement de données (biostatistiques)

Ecosystèmes et pressions

Avifaune

Chiroptères

Mammifères marins

Ichtyofaune mollusques, crustacés (dont ressources halieutiques)

Tortues marines

Habitats et peuplements benthiques

Habitats pélagiques (phyto- et zooplancton)

Espèces non indigènes

Dynamique hydrosédimentaire

Chimie environnementale

Bruit

L'Observatoire national de l'éolien en mer

Organisation – Assemblée des parties prenantes

L'Assemblée des parties prenantes réunit :

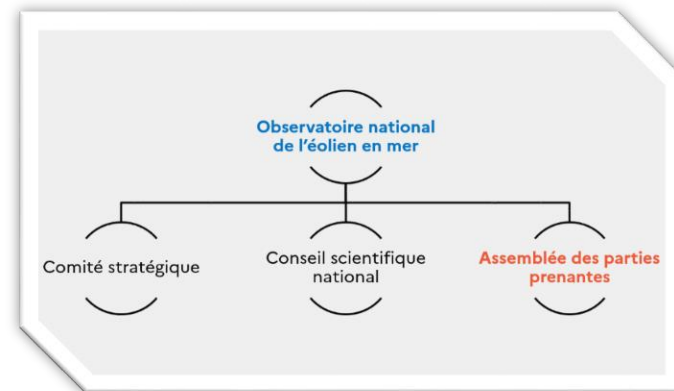
- Des représentants des principales ONG environnementales,
- Des acteurs de la pêche,
- Des industriels,
- Des énergéticiens,
- Des élus littoraux,
- Des associations de riverains,
- Des services de l'Etat

L'Assemblée a pour mission de :

- **Informer régulièrement les parties prenantes des travaux de l'Observatoire**
- **Recueillir les expressions et propositions** sur les travaux à mener et la manière de valoriser les résultats

L'Assemblée se réunira deux fois par an :

- La première réunion tenue le 29 avril 2022 a réuni plus de 160 participants
- Prochaine réunion prévue fin 2022



L'Observatoire national de l'éolien en mer

Identification et priorisation des besoins de connaissances

Afin d'établir un premier programme de travail pour l'Observatoire, **un recensement a été effectué fin 2021 auprès des Conseils scientifiques / Conseils maritimes de façades** sur les besoins :

- **De nouvelles connaissances sur le milieu marin**
- **De nouvelles connaissances sur les impacts de l'éolien en mer** sur la biodiversité
- **De synthèse et de vulgarisation** des études existantes

Différents experts scientifiques ont également été consultés : **membres du GT Ecume, Réseau thématique « usages industriels » de l'OFB, de l'UMS PatriNat** ainsi que du **Comité de Recherche et Développement de France Energies Marines**.

Les contributions reçues fin 2021 ont été **compilées et analysées par l'OFB**.

Les résultats de cette analyse montrent que :

- Les besoins les plus nombreux sont : **les études sur les relations pressions/impacts** et **l'acquisition de données** descriptives de la distribution et/ou de la démographie des espèces, de la répartition des habitats et zones fonctionnelles, et de la répartition de données environnementales.
- Les écosystèmes mentionnés sont : **avifaune** et **mégafaune**, **habitats et peuplements benthiques** et, **ichtyofaune** dont **ressources halieutiques**.
- Les pressions mentionnées sont : **perte d'habitat (sur le fond, dans la colonne d'eau, et dans l'air pour la faune volante)**, **bruit et pressions cumulées**.
- Les relations pression/impact mentionnées sont : **impacts du bruit** et de la **perte d'habitat** sur l'avifaune, la mégafaune et l'ichtyofaune.

L'Observatoire national de l'éolien en mer

Programme de travail

Les travaux suivants sont réalisés **dès 2022** :

- **Une synthèse des retours d'expérience (REX) sur l'évaluation et les dispositifs de suivi des impacts environnementaux de l'éolien en mer** dans les pays les plus avancés en la matière
- **La valorisation des synthèses de connaissances et études existantes**
- Lancement fin 2022 : **la constitution d'une ESCO (Expertise scientifique collective)** menée par un collectif d'experts scientifiques permettra d'établir l'état de l'art en matière d'évaluation de l'impact environnemental de l'éolien en mer.



Pour l'acquisition de connaissances nouvelles sur le milieu marin, **15 études seront lancées pour la majorité dès 2022 pour un budget de 18 millions d'euros**

- 13 études pilotées par l'OFB ; 1 étude pilotée par l'IFREMER ; 1 étude pilotée par le CEREMA
- Ces études ont été identifiées notamment **sur la base des remontées de besoins des Conseils scientifiques et Conseils maritimes de façades consultés en fin d'année 2021.**
- Les 4 façades maritimes métropolitaines seront concernées par ces études.

L'Observatoire national de l'éolien en mer

Programme de travail

Les études qui concernent notamment la façade MEMN sont les suivantes :

- **MIGRATLANE** : Caractérisation de l'utilisation de l'arc Atlantique-Nord-Est, du golfe de Gascogne et de la Manche par les migrateurs terrestres et l'avifaune marine
 - Maîtrise d'ouvrage OFB.
 - Le budget de cette étude s'élève à 10,8 millions d'euros. L'appel aux offres a été clôturé le 20 juillet dernier et l'attribution des marchés est prévue pour la mi-octobre 2022.
- **Suivi des populations côtières de grands dauphins des sous-régions marines Manche est-Mer du Nord et Mers Celtiques-Manche ouest**, dans le cadre du programme de surveillance de la Directive-cadre « Stratégie pour le milieu marin » (DCSMM)
 - Maîtrise d'ouvrage OFB.
- **Suivi mégafaune** en mer en période internuptiale en Manche-mer du Nord – suivi terrestre
 - Maîtrise d'ouvrage OFB.
- **Suivi mégafaune** en mer en période internuptiale en Manche-mer du Nord – suivi aérien côtier
 - Maîtrise d'ouvrage OFB. Prévu pour 2023.
- **Suivis des Marsouins** en Manche par acoustique passive
 - Maîtrise d'ouvrage OFB.

L'Observatoire national de l'éolien en mer

Programme de travail

Les études lancées au niveau national sont les suivantes :

- **Cartographie des frayères des espèces halieutiques** (ichtyofaune et crustacés)
 - IFREMER.
- **Adaptation des bases de données de mégafaune existantes à l'hébergement des flux de données acquises dans le cadre des études de l'Observatoire**
 - OFB.
- **Valorisation des suivis télémétriques d'oiseaux** à l'échelle nationale
 - CEREMA.
- **Réalisation d'un atlas des poissons marins de France métropolitaine** et mise à jour des bases de connaissances de référence FishBase et TAXREF
 - OFB.



L'Observatoire national de l'éolien en mer

Programme de travail

- Ce programme de travail pour 2022 a vocation à être complété par des études supplémentaires qui seront menées les années suivantes.
- **A partir de 2023, le programme de travail sera défini par le COSTRAT de l'Observatoire après consultation :**
 - **Du Conseil scientifique national, qui travaillera avec les instances des façades** pour identifier les besoins prioritaires d'acquisition de connaissances et les appels à projets à lancer début 2023, en s'appuyant notamment sur les propositions des façades qui n'ont pas pu encore être prises en compte ainsi que les nouvelles propositions demandées aux façades pour fin octobre 2022 ;
 - **De l'Assemblée des parties prenantes** prévue en fin d'année 2022.
- L'ensemble des travaux de l'Observatoire sera rendu public sur Internet.
 - <https://www.eoliennesenmer.fr/observatoire>





MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale de l'énergie et du climat